

L'entreprise, l'Université et le Marché du Travail en Algérie : tentative d'analyse

Nadji KHAOUA,
Laboratoire de Recherches et d'Analyse Economique
Université Badji-Mokhtar, Annaba

Abstract : Ce travail vise à clarifier les relations partagées entre l'enseignement supérieur, l'emploi et le marché du travail. L'industrialisation, considérée comme un objectif à atteindre pour élever le niveau du développement économique, entraîne d'accorder l'attention nécessaire aux relations partagées entre les trois acteurs sus-mentionnés.

Ces relations partagées nécessitent d'être un objet d'analyse d'autant plus que les conditions matérielles et financières pour investir dans la création d'emploi existent, à travers la rente des hydrocarbures, alors qu'en réalité le chômage, en particulier des universitaires, reste une donnée structurelle de l'économie algérienne.

Mots clés : Enseignement supérieur, Travail, Emploi, Rente des hydrocarbures.

Introduction : La politique économique définit tout au long des années soixante dix et les décennies qui ont suivies jusqu'en 2008, couplée à la réforme de l'enseignement supérieur de 1971 et qui continue à imprimer ses traces à l'université, malgré tout le volontarisme des pouvoirs publics, et la disponibilité de ressources financières appréciables que génèrent chaque année les exportations des hydrocarbures, n'ont pas produit le dynamisme nécessaire à la mobilisation simultanée des acteurs de l'économie et du système de formation universitaire. Cette mobilisation active devait tout naturellement trouver son expression dans le marché du travail, par le placement rapide des ressources humaines qualifiées que produit en nombre le système de formation universitaire pour, en principe, enclencher le développement industriel du pays.

La libéralisation entreprise à partir des années 1990 a plongé le pays dans une période dite de transition dont l'achèvement se fait attendre et son horizon reste flou.

Une rupture caractérisée se maintient entre d'une part le système productif, et d'autre part la mobilisation des ressources humaines dont la formation est supportée par la collectivité dans son ensemble. Les causes de cette rupture structurelle entre l'entreprise, l'université et le marché du travail sont multiples et complexes.

Comment peut-on les comprendre ?

1 - Relecture de l'industrialisation :

La période des années 1970 a été la période la plus dense en matière de tentative de modernisation de l'économie, de ses structures d'organisation et de son appareil productif. Les objectifs n'ont pas changé avec l'intensification de l'expérience de développement, par rapport à ceux fixés auparavant. Ils restent définis par la volonté de sortie du sous-développement, en créant des emplois de plus en plus qualifiés et subséquentement en générant par ce moyen des revenus de plus en plus élevés, permettant l'amélioration des niveaux de vie des diverses catégories sociales et le recul de la pauvreté dont ont souffert les habitants durant la longue période coloniale.

Cette intensification du développement par l'adoption d'un modèle (1) basé sur l'industrialisation, et particulièrement sur l'industrialisation lourde, a été menée en parallèle au démarrage de la première réforme du système d'enseignement et de formation, en 1971.

Cette réforme, par les objectifs auxquels elle veut aboutir, éclaire les fondements, tout au moins apparents, de la politique économique de l'industrialisation et du développement mise en pratique, qui font d'elle une politique économique visant à établir à terme, une "économie nationale basée sur le Savoir".

La politique de l'industrialisation et du développement est basée sur deux moyens :

a) sur le court et moyen terme il s'agissait de mobiliser les ressources matérielles (hydrocarbures, minerais de fer, etc.) et les ressources financières issues de la valorisation des hydrocarbures, pour créer un système productif industriel lourd, qui pourrait par la suite essaimer en aval vers les différentes branches à créer dans l'économie.

b) sur le long terme, il s'agissait de mobiliser les ressources humaines d'autant plus que la population est jeune dans sa majorité.

C'est là où intervient et trouve sa raison d'être la réforme de l'enseignement supérieur, entreprise à partir de 1971. Cette réforme avait trois objectifs essentiels qui renseignent sur sa nature, son contenu et les impacts attendus d'elle.

- Le premier était celui de l'algérianisation du corps enseignant;
- Le deuxième celui de l'arabisation de la langue d'enseignement;
- Enfin le dernier consistait en la démocratisation de l'entrée à l'université.

C'est à partir de ce contenu que visait la réforme de l'enseignement supérieur que l'on peut déduire les impacts qu'elle devait avoir

A-t-elle eu le succès escompté ? Quelles embûches a-t-elle affronté ?

Quelles sont les raisons de ces blocages ? Peut-on, enfin, les expliquer ?

Pour tenter des réponses à ces questions, il y a lieu de faire une relecture de la période de l'industrialisation.

Comment celle-ci a-t-elle été menée en pratique ? Quels en ont été les acteurs ?

Et quel type d'intégration économique cette tentative (courte) d'industrialisation a-t-elle entraîné ?

Le discours sur le développement en Algérie, tel qu'on peut le cerner à travers les différents textes fondateurs de l'Etat comme la Charte Nationale de 1976 (2), assimile le développement à l'industrialisation et celle-ci à la modernisation de la société algérienne, dont l'économie constitue le socle d'où se concrétise la transformation et le changement.

Une relecture de l'industrialisation doit prendre en compte cette vision que mettait en avant l'Etat. Assimilant le développement à l'industrialisation, et cette dernière à la modernisation, elle participe d'une manière essentielle dans l'explication des évolutions économiques et sociales paradoxales auxquelles la tentative d'industrialisation a abouti depuis les années 1980 et les impacts durables qu'elle a continué à avoir en matière de changement économique.

M. Ecrement écrit à ce sujet : *"L'orientation de l'Algérie, visant à la construction d'une économie indépendante (et de ce fait, en rupture avec les liens multiples de dépendance externe), impliquait une nouvelle stratégie de développement. Certaines des caractéristiques de cette stratégie ont déjà été suggérées par la comparaison rapide des investissements prévus au Plan de Constantine - 1959/1963 - et au 1^{er} Plan Quadriennal - 1970/1973 -. En outre, la rationalité macro-économique et à long terme, implicitement à la base de cette stratégie, s'opposait explicitement sur bien des points à une autre rationalité économique, celle précisément qui fonde la domination du système capitaliste, et fait obstacle à toute entreprise autonome d'industrialisation dans le tiers monde."* (3) Il ajoute qu'elle s'explique *"en prenant comme exemple la décision algérienne d'investir massivement dans le complexe sidérurgique d'El Hadjar, à une époque où "l'acier est denrée abondante et que l'approvisionnement en est facile et peu coûteux", alors qu'une telle industrie est très capitaliste et peu créatrice d'emplois, alors que les capacités de production prévues sont très nettement supérieures à la demande du marché intérieur, alors, enfin que les premières années de fonctionnement de ce complexe se traduiront par des pertes financières certaines... En termes économiques habituels, les choses sont donc claires : l'investissement consenti à El Hadjar n'est*

pas intéressant. On pourrait même dire qu'il n'est pas rentable...A la question : est-il rentable de produire de l'acier quand il est si facile de l'importer, nous répondons d'abord : est-il plus valable de produire des machines ? Ou du blé ? Est-il plus valable de faire n'importe quoi ? Et en fonction de quoi jugerait-on de ce degré de validité ?" (4).

Cette expérience d'industrialisation a eu pour démarrage symbolique l'inauguration du premier haut fourneau du complexe sidérurgique d'El-Hadjar en 1969. Le choix de la sidérurgie n'était pas seulement un simple choix technique d'une branche économique à laquelle a été dévolu un rôle d'entraînement du système productif.

En fait, plusieurs attentes étaient considérées comme pouvant être satisfaites de la priorité accordée à la sidérurgie comme moteur de l'industrialisation.

Dans l'ouvrage *"Une mémoire technologique pour demain"*, A. El-Kenz écrit : *"Si l'on s'en tient à une logique des résultats, cette réalisation industrielle [le complexe sidérurgique d'El-Hadjar] est loin d'être un succès."...En revanche, "(Le complexe d') El-Hadjar a été une école pour tous...L'expérience d'El-Hadjar n'était pas seulement un cas technique enrichissant mais aussi une période souvent cruciale" (5) dans l'évolution de l'économie algérienne et de ses acteurs.*

L'étendue de ces attentes éclairait déjà les caractéristiques fondamentales de la politique économique et comment celle-ci visait un bouleversement et une mutation de l'économie entière, dominée jusqu'alors par le secteur agricole traditionnel.

En effet, une des principales attentes de l'industrialisation lourde était le "transfert des technologies", grâce aux divers équipements, machines, processus et "Savoir-faire" importés du marché international. Un raisonnement caractérisé par "l'automatisme" considérait que les techniques importées, au-delà des formes qu'elles peuvent prendre (équipements, savoirs), parce qu'elles vont être mises en œuvre, avec la participation active des personnels qualifiés du pays, allaient permettre d'assimiler ces techniques. Dans des phases ultérieures du processus d'industrialisation, ces techniques seraient maîtrisées en vue de leur reproduction locale par l'appareil productif. Toute voix discordante, à l'époque, était bannie. Les décisions et les stratégies à suivre se prenaient à l'échelle centrale du pouvoir, tout le reste des diverses hiérarchies et institutions, y compris celle de l'Université, se mettaient un point d'honneur à appliquer consciemment les directives décidées. Les ressources issues de la valorisation extérieure des hydrocarbures, au-delà de leur volume à un moment donné, permettaient de financer ce recours systématique à l'importation, pour importer le plus de techniques, de machines et de coopération étrangère technique pour leur mise en marche locale.

A. El-Kenz confirme explicitement l'étendue des attentes espérées de l'expérience de mise en place de la sidérurgie à El-Hadjar, et dont le "transfert de technologie" n'était pas des moindres. Il écrit : *"On y découvre alors qu'El-Hadjar a été une école pour tous : les formateurs comme les formés, les coopérateurs comme les locaux. Que cette action qu'on a essayé de subsumer sous le malheureux vocable de "transfert de technologie" est beaucoup plus que cela, beaucoup mieux" (6).*

2 - Industrialisation et réalités socio économiques :

En quoi les conditions générales, économiques, sociales et institutionnelles ne correspondaient pas, en dehors du volontarisme politique de l'Etat, aux nécessités structurelles de l'industrialisation ?

Cette dernière, principale action en profondeur de transformation et de passage d'une économie pauvre et traditionnelle à une économie industrielle, moderne et productive, nécessite des ressources humaines qualifiées et une stratégie industrielle cohérente, fixant des objectifs dont la principale caractéristique, au-delà des aspects seulement quantitatifs, serait la cohérence.

Comment s'effectuait la mise en pratique des décisions d'investissement que planifiait l'Etat ?

Les différents choix de créneaux d'investissement, de lieux d'investissement, d'incidences économiques et sociales, étaient-ils pris en conformité avec les données économiques, sociales et institutionnelles des différentes régions et territoires où ces investissements devaient s'effectuer ?

Les diverses catégories sociales étaient – elles orientées vers les mêmes objectifs attendus de ces choix ? En supportaient-elles toutes les conséquences économiques, organisationnelles et sociales ?

L'industrialisation appelle des transformations de structures et d'organisation et une mobilisation cohérente des ressources.

Le Professeur Sari écrit à ce titre : *"Malheureusement, l'histoire est ainsi faite, les caractéristiques économiques de ces pays (ceux industrialisés) sont radicalement opposées à celles de l'économie algérienne, soumise à une instabilité chronique liée aux changements brutaux de régimes économiques...: de l'orientation socialiste, on passe à celle libérale. Il en découle des conséquences économiques et sociales néfastes, un enlisement de l'économie dans une crise profonde et durable - d'aucuns, préféreraient la notion de dépression - et une incertitude angoissante quant au devenir de l'économie algérienne"*. (7)

Ces observations résultent d'une analyse profonde de longue période de l'évolution de l'économie du pays, compte tenu des inflexions successives qu'a connu la politique économique mise en œuvre. Elles reflètent globalement la réalité d'un blocage économique, institutionnel et de vision conceptuelle du développement et dont les répercussions graves sont celles que supporte une population à majorité de jeunes déçus de l'avenir flou qui s'offre à eux.

Le même auteur ajoute : *"Lorsqu'on tente d'établir un bilan - diagnostic de l'économie algérienne, ce qui frappe de prime abord, ce sont les efforts considérables de financement des investissements, déployés par l'Etat, pour la formation d'une économie moderne, débouchant, en fin de compte, sur le désordre économique : un taux de chômage élevé, une production stagnante, loin de satisfaire les besoins élémentaires d'une population croissante..."*. (8)

3 - Convergence et rupture entre formation supérieure, emploi et intégration :

1980 a constitué une année charnière dans la mutation annoncée du système économique étatique, vers un autre où le marché aurait désormais la tâche de réguler les activités des acteurs, en dehors des veillées d'injonctions extra économiques qu'exerçait l'Etat, à travers ses outils institutionnels, administratifs et réglementaires.

Cette mutation d'un système défaillant, en termes de résultats économiques et sociaux, vers un autre, nouveau, devait libérer les acteurs. Les investisseurs et les entreprises doivent pouvoir disposer de nouveaux moyens et d'une nouvelle organisation performante de telle sorte que celle-ci puisse répondre aux attentes tant en matière de développement des activités productives qu'en créations d'emploi.

Les différents courants d'opinion et les diverses catégories sociales, si elles divergeaient quant au diagnostic de la crise du système productif, se rejoignaient dans l'identification d'un acteur essentiel dans cette crise : l'entreprise, quelle soit d'envergure nationale, régionale ou locale, quelle s'occupe de la production de biens tangibles, ou qu'elle produise des services. L'entreprise concentre en elle les principaux leviers du changement économique. C'est le support du système et sans elle, il n'y aurait aucune structure économique réelle.

C'est grâce à elle, qu'elle soit industrielle ou de services, à capitaux publics ou privés, que se rencontrent le capital (les investisseurs), les ressources humaines (produit par le système de formation universitaire) et la technologie dont l'importation reste la seule source. La combinaison de ces éléments fondamentaux permet à l'entreprise de produire et mettre ses marchandises à la disposition de la demande. C'est la part de marché, produit par produit, que gagne chaque entreprise, au-delà de ses dimensions, qui permet à l'économie de consolider son existence à

l'intérieur de son territoire, avant d'envisager s'intégrer davantage de manière active (comme offreur international de biens et services) dans les marchés internationaux. S'intégrer de manière active dans les courants d'échanges internationaux se réalise grâce aux gains de productivité, gages de compétitivité.

C'est pour atteindre ces objectifs que les pouvoirs publics ont mis en place et conduit une politique de restructuration économique et financière des entreprises publiques nationales, à partir de 1980.

Le Professeur M. Sari relève : *"...Les structures industrielles vont être démantelées, pour faire place à d'autres, plus légères, dont la gestion, selon les dires officielles, sera plus aisée et perfectible. Cette opération est nommée "restructuration organique et financière" des entreprises publiques. A cette fin, la première mesure indirecte prise, est la division du ministère de l'industrie et de l'énergie en trois ministères : de l'énergie et de la pétrochimie, de l'industrie lourde, et des industries légères. La deuxième mesure vise directement les E.P.I. (entreprises publiques industrielles) : moins d'une vingtaine à la fin des années 70, leur nombre s'accroît à 108, fin 1983 : 15 E.P. énergétiques et pétrochimiques, 47 entreprises dans l'industrie lourde et 46, dans les industries légères... La spécialisation est le critère essentiel sur lequel repose le redimensionnement des E.P. (production, commercialisation, études/réalisation)". (9)*

Le même auteur précise : *"Pour encadrer les entreprises dont celles industrielles, des structures administratives vont être créées, d'autres, existantes, verront leurs prérogatives confortées. ... C'est à travers ces structures administratives qu'opéreront les fractions les plus puissantes de la bureaucratie administrative. Leur but avoué est d'amener les managers, à exploiter au maximum les ressources nationales, afin de tisser des liens étroits entre les E.P.I. et le reste de l'économie, bref, d'opérer une intégration économique très poussée, -devant conduire à la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et à la consolidation de l'indépendance économique nationale-" (10).*

Cette politique conduit à l'éclatement des anciennes entreprises publiques nationales. Ses impacts vont être multiples et se faire sentir jusqu'en cette première décennie du XXIème siècle.

- tout d'abord, par une déperdition des compétences les plus qualifiées, dont une partie va se retrouver employée dans des entreprises nouvelles, et une autre va être, sous couvert de "promotions", soustraite au processus de production pour se voir affecter des tâches administratives dans les nouvelles entités.

- l'emploi ainsi "boosté" est essentiellement un emploi "non productif" de valeurs, accroissant ainsi les coûts de production et grevant la productivité du travail.

- les flux des ressources humaines que met sur le marché du travail l'université chaque année [plus de 5 000/an par la seule Université Badji-Mokhtar d'Annaba], continuent de végéter, sans espoir réel de se voir proposer des offres d'emplois en rapport avec les connaissances techniques et le savoir acquis.

- enfin, le marché local continue de manière plus accentuée à être le lieu où se déverse une panoplie de marchandises et services étrangers, exportant ses potentialités de création d'emplois vers les pays dont sont originaires nos importations.

L'aspect "ressources humaines", ou comme le nomme G. Becker (1964), l'aspect "capital humain", a-t-il été pris en compte ? Les choix de formation, en particulier universitaire, ont-ils été adaptés aux objectifs affichés d'industrialisation et de développement ?

Ces questionnements restent toujours d'actualité.

4 - La réforme de l'enseignement supérieur :

D. Foray (2004) écrit : *"La connaissance est un bien économique étrange, possédant des propriétés différentes de celles qui caractérisent les biens conventionnels et notamment les biens tangibles. Ces propriétés sont ambivalentes : d'un côté, elles font que les activités de production de connaissances ont en général un "rendement social" très élevé et sont donc un mécanisme puissant de croissance économique. D'un autre, elles posent des problèmes redoutables d'allocation de ressources et de coordination économique"*. (11)

Ainsi, la formation supérieure, un des trois éléments "Travail, Formation Supérieure, Emploi", en tant que moyen de production des connaissances, envisagée sous l'angle de "bien économique" (12), recouvre des caractéristiques qui font sa singularité, par rapport à tous les autres biens.

Les concepteurs de la première grande réforme de l'enseignement supérieur en Algérie, mise en application à partir de 1971, avaient-ils à l'esprit cette notion de "bien économique" qu'a la formation universitaire ? Ont-ils sous-tendu leurs analyses et les objectifs qu'ils ont assignés à la réforme aux caractéristiques particulières de ce bien économique qu'est la formation dispensée par l'Université ?

L'importance de ces questionnements se décline selon plusieurs aspects :

a) Décréter une réforme aussi importante, et à un moment où les structures de l'économie naissante connaissent un bouleversement par le choix de l'industrialisation comme priorité de la politique économique, laisse à penser que cette réforme de l'enseignement supérieur est liée à l'objectif de l'industrialisation, et vise donc à orienter l'université vers une plus grande efficacité dans la formation des ressources humaines qualifiées qu'appelle le processus de l'industrialisation lui-même.

Les projections des liens entre système de formation supérieure, et système économique avec tous ses composants, ont toujours suscité l'intérêt des analystes et des chercheurs en ces domaines.

Car en fait, le processus de changement économique et ses effets sociaux attendus se réalisent de la combinaison organisée des deux facteurs de production les plus importants : le Capital et le Travail.

b) Le capital peut être disponible sous une forme ou une autre. En revanche, le travail prend une intensification et une élévation de niveau qualitatif qui va crescendo en fonction de l'intensification et de la diversification du savoir. Le rythme de cette intensification est toujours soutenu dans le monde, car ce dernier bénéficie de l'accumulation des connaissances scientifiques et techniques qui obligent la mise à niveau permanente des individus. Cette mise à niveau leur permet d'acquérir les compétences nécessaires à leur intégration, par l'emploi, dans le système économique.

La réforme de l'enseignement de 1971 a-t-elle été conçue dans cet esprit de parfaire la liaison entre formation supérieure et système économique ?

Pour tenter une réponse à cette interrogation essentielle, il s'agit de présenter les principaux objectifs attendus de cette réforme, et vérifier leur degré de pertinence en comparaison avec l'objectif plus globale de construction d'une économie moderne à partir de l'industrialisation comme méthode du changement économique visant explicitement l'élévation programmée du niveau général de développement du pays.

La réforme de l'enseignement de 1971 est considérée jusqu'à aujourd'hui comme la seule réforme globale du secteur de l'enseignement.

Ses principaux objectifs ont été fixés comme suit :

a) l'algérianisation du corps enseignant : Le but recherché à travers l'algérianisation du corps enseignant consiste en le remplacement des enseignants étrangers qui exerçaient alors, par des enseignants algériens. Au niveau quantitatif, cet objectif a été rapidement atteint, puisqu'à partir des années 1985/1986, la majorité des enseignants universitaires était des algériens, toutes disciplines confondues. Les contrats des enseignants coopérants n'étaient plus renouvelés. Les enseignants locaux exerçaient dans toutes les filières et disciplines, même si, de plus en plus depuis les années 1990 et l'arrivée de classes d'âge pléthoriques à l'université, couplée à l'exil de milliers d'universitaires et chercheurs dans toutes les branches de l'enseignement supérieur à partir du début des années 1990, les décideurs au sommet du système universitaire tendent à parer au plus pressé en autorisant et poussant au recrutement d'enseignants non permanents et non qualifiés pour le métier d'enseignement supérieur. Ces enseignants occasionnels sont appelés "enseignants associés" et "enseignants vacataires".

Leur importance quantitative, comparée à celle des enseignants permanents et qualifiés, dépasse toute rationalité, puisqu'ils forment au moins 60% du corps enseignant universitaire, tous grades confondus, en 2006.

L'algérianisation de l'enseignement supérieur, par l'assimilation abusive des institutions de formation supérieure à des institutions banales, qui doivent être sous la coupe d'un pouvoir central seul habilité à penser l'organisation de l'université, ses modalités de fonctionnement et les scénarios de son évolution future, a amputé en fait le système d'enseignement universitaire d'une des conditions déterminantes dans la formation d'un capital humain réellement efficient lors de son intégration dans le marché du travail créé par l'industrialisation naissante.

b) l'arabisation de la formation supérieure : Si le recouvrement de la langue nationale est une condition éminemment nécessaire de la souveraineté d'un pays, la modernisation de l'économie, elle, exige que les ressources humaines soient au diapason des niveaux de qualification supérieure qui conditionnent l'efficacité du système industriel et des technologies modernes en perpétuelle évolution. Cela ne peut se concevoir, à fortiori dans une économie neuve et en construction que si l'enseignement universitaire soit au moins bilingue.

C'est une évidence, aujourd'hui au niveau mondial, d'affirmer que le bilinguisme est une condition " sine qua non " d'une Université performante.

L'université algérienne continue, depuis la réforme de 1971 et jusqu'à aujourd'hui au début du XXIème siècle, à tourner le dos à cette évidence.

La langue unique de transmission des connaissances et du savoir, continue à être unique : l'arabe, dont tout un chacun, pour peu qu'il soit objectif, sait la faiblesse en termes de novations linguistiques, de didactique, de concepts, de publications indexées au niveau académique internationale, etc.

Conjuguée aux blocages du marché du travail pour les diplômés de l'université arabisants dans leur totalité, l'investissement colossal dans l'enseignement supérieur, prend l'allure d'une politique, non pas visant à former le capital humain dont a besoin l'économie, mais comme une réponse politique aux attentes sociales d'un statut plus valorisant, même si ce statut ne correspond pas aux exigences du marché du travail et ne débouche que sur le mur du chômage endémique.

c) la démocratisation de l'enseignement : Depuis le début de l'expérience d'industrialisation durant les années 1970, le système d'enseignement supérieur s'est ouvert à l'ensemble des individus disposant du Baccalauréat. La réforme de l'enseignement supérieur de 1971 a eu comme objectif essentiel la démocratisation de l'entrée à l'université, ouvrant celle-ci à toutes les couches sociales.

Dès le début des années 2000, le nombre d'étudiants universitaires dépasse les 800.000 inscrits. Par ailleurs, plus de six millions d'algériens soit environ 18% de la population totale (estimée à 33 millions en 2006), ont suivi une formation dans l'un des paliers du système général d'enseignement supérieur. C'est toute cette masse que nous considérons comme étant le facteur humain. Son passage par le système de formation et en particulier l'université, produit un « capital humain », dont la mobilisation peut influencer sur le niveau de développement.

S. Croche (2006) note : « *le concept du capital humain date des années soixante, son développement dans l'analyse économique fait suite aux travaux que Schultz (1961) et Becker (1964) ont entrepris à partir de 1961 et dans lesquelles ils partaient du constat que le taux d'accumulation du capital physique cesse d'augmenter sur le long terme, alors que dans le même temps, le revenu par tête croît selon un rythme régulier* ». « *En concluant qu'à la stabilisation du capital physique répond une accumulation du capital immatériel, les deux économistes ont fondé le concept de capital humain qui peut être défini comme l'ensemble des connaissances, compétences et capacités d'un individu.* » (13)

On voit bien que si le capital physique (ensemble des ressources matérielles) se caractérise de plus en plus par la stagnation, sinon le sous-développement, le capital immatériel continue sa tendance à l'accumulation. Cette observation est particulièrement vérifiée dans le cas algérien, où, face à la stagnation de la production de valeurs par le système économique, les sortants diplômés du système universitaire ne cessent de croître d'année en année de dizaines de milliers de personnes qualifiées.

Conclusion :

En tentant d'analyser les relations entre la réforme de l'enseignement de 1971, le marché du travail et l'économie durant la période de la politique de l'industrialisation, D. Feroukhi écrit : *"Dans le domaine de l'emploi et de la formation, l'Etat était le principal entrepreneur. La refonte de l'enseignement supérieur de 1971 a fait de l'université l'instrument privilégié du développement économique et social. L'université est intégrée dans le processus global de planification du développement économique et social. Dans le domaine de la planification des ressources humaines, le modèle de référence est l'"approche en besoins de main d'œuvre" qui vise la recherche d'équilibre et de correspondance à moyen et long terme entre, d'une part, les besoins de l'appareil de production en qualification par niveau et par secteur et, d'autre part, le volume et les structures de sortie de l'appareil de formation (Carte universitaire de 1984 et loi sur la planification des flux de 1984).*

Cette carte universitaire "repose sur une approche adéquationniste et mécaniste des relations entre la production et l'emploi et entre l'emploi et la formation. L'insertion professionnelle est considérée, dans ce modèle, comme un phénomène planifié, le système d'éducation et de formation répondant exactement (en qualité et en quantité) aux besoins de l'économie, la loi de 1984 sur la planification des flux étant l'instrument de cette régulation". (14)

L'auteur ajoute : *"La crise des années 80 va radicalement rompre avec ce modèle de développement et la nouvelle démarche encourage l'initiative privée (locale et internationale), l'ouverture sur le marché international, l'autonomie des entreprises publiques alors qu'un rôle de régulation est dévolu à l'Etat."* (15)

Cependant, pourquoi il y a eu, si vite après l'adoption et le début d'application du modèle d'industrialisation, un tel changement complet, vers un autre type totalement opposé de modèle de développement ?

La crise des années 80 est-elle une explication suffisante et surtout convaincante de ce revirement en matière de modèle de développement ?

Enfin, ce revirement est-il la conséquence d'un bilan exhaustif de l'expérience précédente d'industrialisation et ses retombées en matière de formation supérieure et d'emplois face à la

demande sociale d'un côté et aux nécessités des activités économiques dominées par les branches industrielles de l'autre ?

Ou bien est-il plutôt la conséquence d'un nouvel équilibre politique entre les groupes restreints qui dominant la décision et le pouvoir au niveau central de l'Etat ?

Le diagnostic sans complaisance fait par le B.I.T. (Bureau International du Travail) confirme la rupture entre le système productif et le marché du travail, dans une économie en léthargie durable : *"Le chômage n'a cessé d'augmenter depuis 1985, passant d'un taux de 10% de la population active à 27% en 2001 et le phénomène de pauvreté devient une réalité observable, la frange de la population vivant au dessous du seuil de pauvreté étant passée, selon un rapport de la Banque Mondiale, de 12,2% en 1988 à 22,6% en 1995."* (16)

Quant au chômage des diplômés universitaires, le chercheur D. Feroukhi note : *"La détention d'un diplôme n'est plus une garantie contre le chômage. Pendant très longtemps, en effet, on considérait que la population sans emploi était composée essentiellement de personnes sans instruction ou exclues du système éducatif. Les récentes statistiques officielles sur la population active révèlent que le chômage n'épargne aucune catégorie de population et affecte même les détenteurs des plus hauts diplômes (graduation et post-graduation) : 3% des "sans travail" de 1989 possèdent un diplôme post secondaire, cette proportion passe à 5,6% en 1991 avec plus de 50% des universitaires au chômage depuis plus de douze mois. Au sein de la population possédant un niveau supérieur, le taux de chômage se situe à 18% en 1996."* (17)

La politique économique, couplée à la réforme de l'enseignement supérieur de 1971, malgré tout le volontarisme des pouvoirs publics, et la disponibilité de ressources financières appréciables que génèrent chaque année les exportations des hydrocarbures, n'ont pas produit le dynamisme nécessaire à la mobilisation simultanée des acteurs de l'économie et du système de formation universitaire. Cette mobilisation active devait tout naturellement trouver son expression dans le marché du travail, par le placement rapide des ressources humaines qualifiées que produit en nombre le système de formation universitaire pour, en principe, enclencher le développement industriel du pays.

Cela n'est pas encore le cas, à la fin de cette première décennie du XXI siècle.

Références :

1 - Modèle algérien de développement: *L'industrialisation a été conduite selon le modèle dit des "Industries industrialisantes", à partir des travaux du Professeur G. de Bernis. L'application de cette politique n'a pas duré plus de quelques années.*

2 - Charte Nationale: *C'est le document politique qui a servi de référence jusqu'à la fin des années 1980.*

3 - Ecrément M. (1986) *Indépendance politique et libération économique : un quart de siècle du développement de l'Algérie, 1962 – 1985*, Ed. O.P.U. Alger, page 30.

4 - Ecrément M. (1986), *Op. cit.*, page 30.

5 - El-Kenz A. (1992), *Préface*, In : Benguerna. (ss la dir. de) : *Une mémoire technologique pour demain*, Ed. El-Hikma Alger, page 02.

6 - El-Kenz A. (1992): *Op. cit.*, page 02.

- 7 - Sari M. (2002), *Algérie, horizon 2020 : vers une autonomie économique minimale*, Ed. El-Maaref, Annaba, page 02.
- 8 - Sari M. (2002), *Op. cit.*, page 03.
- 9 - Sari M. (2002), *Op. cit.*, page 23.
- 10 - Sari M. (2002), *Op. cit.*, pages 24.
- 11 - Foray D. (2004), *L'économie de la connaissance*, Ed. Casbah, Alger, page 59.
- 12 - Biens publics : *Biens dont la genèse est issue d'un besoin social non exclusivement révélé par le marché. D'inspiration keynésienne, cette notion sous laquelle s'intègre le savoir en tant que bien économique, est à la confluence de différents développements actuels de la pensée économique, comme les théories du "Public choice".*
- 13 - Croché S. (2006), « *La mondialisation des politiques d'enseignement supérieur et de formation professionnelle. La fuite des cerveaux dans un espace désormais ouvert* », Les Cahiers de l'A.T.M., n° 21, BETA Nancy Université, CNRS, page 131.
- 14 - Feroukhi D. (2005) *La problématique de l'adéquation Formation – Emploi : Mode d'insertion et trajectoires professionnelles des diplômés des sciences exactes et de la technologie*, Ed. CREAD, Alger, page 10.
- 15 - Feroukhi D. (2005), *Op. cit.*, page 10.
- 16 - B.I.T. (2003), *Marché du travail et emploi en Algérie*, BIT, Alger, page 16.
- 17 - Feroukhi D. (2005), *Op. cit.*, page 26.